

ici et là

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1059

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

De la difficulté d'être femme...

Ainsi donc, les automobilistes seront désormais au National une force avec laquelle il faudra compter. Tout le monde est d'accord sur ce point: l'annonce d'une hausse du prix de l'essence, de trente centimes et plus, a joué dans leur progression un rôle non négligeable.

teine) parmi lesquels la motivation sera choisie. Cette pratique est devenue une spécialité de l'Office fédéral des réfugiés: la décision est prise (on ne sait guère par qui, sous quel contrôle), et on remplit quelques pages avec ceux des paragraphes enregistrés qui correspondent à peu près au cas envisagé. Il arrive que l'on trouve quelques lignes originales, pour faire les liaisons. Le ton des paragraphes est neutre. Ce qu'ils contiennent n'est pas inexact, mais dépourvu de sens. Ils sont remis au point de temps à autre. Ils ne constituent plus une motivation, mais un prétexte. S'ils étaient rendus publics, ce que refuse l'Office fédéral, on pourrait économiser du papier. Il suffirait d'indiquer leurs références. Les décisions deviendraient brèves: «Considérant que 1022, 721, 11 modifié 90, votre demande est rejetée.»

Ce système garantit, dit-on, une certaine égalité de traitement. Justement pas. Parce que si l'égalité de traitement consiste à traiter également les situations égales, elle impose de traiter différemment les situations non égales. Or nul ne saurait prétendre que 5000 personnes, d'un coup, seraient dans une situation égale. Ou alors il estime que la personnalité a moins d'importance que la standardisation de l'individu.

Il n'est pas question de remettre en cause une évolution inéluctable, mais de chercher à éviter ses effets dommageables. La prise de conscience, par le monde de l'informatique, de l'influence considérable de ses activités sur la situation des personnes dans la société est une nécessité. Cela passe par une meilleure formation de ceux qui utilisent ces techniques. Il serait bon que, de temps à autre, les informaticiens réfléchissent aux effets sociaux découlant des instruments à leur disposition. ■

Comme la chose était prévisible, même pour des «non-voyants», on se trouve devant l'alternative suivante: ou bien ceux qui ont annoncé la hausse à la veille des élections étaient des ballots; ou bien ils étaient des matois, poursuivant d'obscures machinations — ici, on n'a que l'embarras du choix: mettre les verts en difficulté, contrer la gauche, créer une pseudo-opposition, avec laquelle il serait facile de composer — *divide ut imperes*. Quoi qu'il en soit...

Ainsi donc aussi, Madame Kopp «remet ça» et publie un livre sur «l'affaire Kopp». Je n'ai pas encore eu le livre entre les mains, mais nul doute que M^e Vergès n'ajoute désormais une troisième héroïne à sa légende dorée.

On sait que dans *Un Salaud lumineux*, il déclarait admirer par-dessus tout deux femmes: Ethel Rosenberg, qui refusa d'abandonner son mari et l'accompagna dans la mort; et... Eva Braun, qui rejoignit Hitler dans son bunker berlinois et mourut elle aussi avec l'homme à qui elle avait donné son amour et sa foi! Sans s'élever aussi haut, Elisabeth Kopp reste fidèle à Hans.

Et puis, que je l'avoue: j'éprouve une sorte de malaise devant toute «l'affaire». J'attendais — et j'imagine que je ne suis pas le seul — un procès où il serait question de drogue, d'argent sale de blanchissement d'argent sale, etc; où M^{me} Kopp aurait figuré comme témoin et non comme accusée. Au lieu de cela, on me sert une histoire de secret de fonction, qui m'intéresse médiocrement. D'une part — on l'a dit — si l'intéressée avait attendu quelques heures pour confier de vive voix à son mari ce qu'elle lui a fait téléphoner, on n'en aurait rien su; et d'autre part, on peut présumer, je crois, sans se montrer excessivement soupçonneux, que tel ou tel conseiller fédéral, dans telle ou telle occasion, a pu se confier à sa conjointe. Mais — on l'a dit également — M^{me} Kopp est une femme...

Ceci joue-t-il un rôle? Il m'arrive de le penser.

Voici quelques années, le professeur Walzer publiait chez Zoé un pamphlet intitulé *A vot'bon cœur, M'sieur'Dames* — *Petit Traité de mendicité culturelle*, dans lequel il s'en prenait, non sans de bonnes raisons,

il faut bien le dire, au financement des activités culturelles en Suisse et dans les cantons. Et de mettre en cause, notamment, Pro Helvetia et la Commission cantonale des activités culturelles du canton de Vaud. Mais comme par hasard, un seul responsable était cité nommément: une femme... Je me trompe: en pareil cas, il est d'usage de parler d'une *dame*, de l'appeler par son prénom, de l'affubler du titre de papesse, et cela tout au long du livre (pp. 19, 33, 38, 41, 45, 47, 48, 111, 113).

Plus récemment, Genève ayant eu l'idée de rendre hommage à René-Louis Pischaud, dont il faut bien dire qu'il fut fasciste et antisémite (mais Céline ne l'était pas moins, et je ne vois pas qu'on hésite à le célébrer) un véritable tollé s'élève, et comme par hasard, c'est une femme qui se trouve vouée aux gémonies! Bizarre, vous ne trouvez pas? Peut-être vaudra-t-il la peine d'y revenir. ■

ici et là

46^e assemblée générale des Rencontres suisses, sur le thème **La Suisse, 700+1: cohésion ou éclatement?** Réflexions par Jean-François Bergier, historien; table ronde avec Michel Barde, Gilbert Brunner, Guillaume Chenevière, Anne Cunéo, Margrit Meier, Eric Mévillot, José Ribeaud. Samedi 30 novembre de 14.30 à 17 heures, au Palais de Beaulieu, salle 340 à Lausanne. Renseignements et inscriptions: Rencontres suisses, rue Beau-Séjour 18, 1003 Lausanne. Tél.: 021/23 60 63.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yi)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Philippe Bois, JeanLouis Cornuz

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens